

EXPERIMENTATION
INTER REGIONALE

PASSPORT BIPOLAIRE

Mettre en œuvre une prise en charge intégrée psychiatrique et somatique spécialisée et personnalisée des patients atteints de trouble bipolaire avec un suivi rapproché et coordonné par des *case-managers* à l'aide d'outils numériques.



PORTEUR DU PROJET

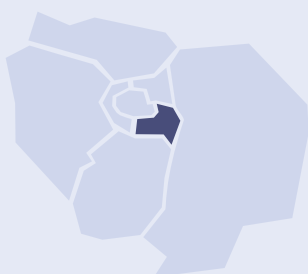
Fondation FondaMental

PARTENAIRES

3 CHU, 2 CH, Maison de santé de Créteil, 2 UFR, SEMEIA, SBT/Happy Neuron, UNAFAM, ARGOS

EXPERIMENTATEURS FRANCILIENS

Pôle de Psychiatrie des Hôpitaux universitaires Henri Mondor, Maison de santé de Créteil, URPS Pharmaciens IDF



94

Autres régions : ARA, BFC



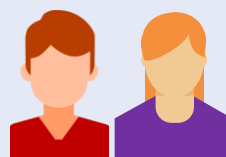
3,5 à 4,5 ans



5 060 K € (FISS)



[Cahier des charges](#)
[Avis CTIS](#)



France entière
Patients souffrant d'un trouble bipolaire
2 000 personnes



Publié au Journal officiel
le **21/09/2019**



FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE

Forfait multi-acteurs, par patient puis financement au parcours rétrospectif avec intéressement pour une séquence de 36 mois



ars-idf-art51@ars.sante.fr





MODÈLE ORGANISATIONNEL

Mots clés :

ville-hôpital, santé mentale, télésurveillance, dispositif médical

Tester une nouvelle organisation pour la **prise en charge spécifique du patient bipolaire** par :

- un suivi rapproché par des **cases managers**,
- **l'adaptation de l'intensité du suivi à l'aide d'un algorithme** de stratification du risque de rupture de parcours,
- et le recours intensif aux **outils numériques de remédiation cognitive et de psychoéducation** pour l'accompagnement du patient.

Prise en charge

- **Bilan spécifique initial** en centre spécialisé dans la prise en charge des patients bipolaires
- Elaboration d'un **plan personnalisé de soins**
- **Suivi rapproché, adapté et coordonné** par une équipe de gestionnaires de cas (*case managers*) à l'aide d'un algorithme prédictif de risque d'hospitalisation et d'arrêt de traitement ainsi que de divers outils numériques (plateforme de télésurveillance et applications de psychoéducation et de remédiation cognitive).



MODÈLE FINANCIER

Forfait multi-acteurs par patient puis financement au parcours rétrospectif avec intéressement, pour une séquence de 36 mois.

Financement aux résultats parallèlement à la DAF et en dernière année financement au parcours de prise en charge des patients bipolaires en substitution à la DAF (la dernière année d'expérimentation est optionnelle et dépendra des résultats des années précédentes).

3 étapes

Phase 1: financement au forfait « forfait *case management* »

Phase 2: financement au parcours rétrospectif (forfait + intéressement à la qualité)

Phase 3 : si poursuite de l'expérimentation après la phase 2, financement au parcours prospectif (substitution DAF)



MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Lancement de l'expérimentation le **21/09/2019**

Fin de l'expérimentation le **21/03/2024**